

Après en avoir délibéré à **l'unanimité** le conseil, décide de demander une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole du Languedoc, aux conditions ci-dessus

- Prend l'engagement, au nom de la commune, de rembourser à l'échéance le capital et d'inscrire En priorité à son budget, les ressources nécessaires au remboursement des intérêts.
- donne pouvoir à M le maire, pour signer le contrat à intervenir entre la commune et la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Languedoc.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL

Certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le :



Envoyé en préfecture le 07/02/2025
Reçu en préfecture le 07/02/2025
Publié le
ID : 030-213000763-20250206-D2025_003-DE